

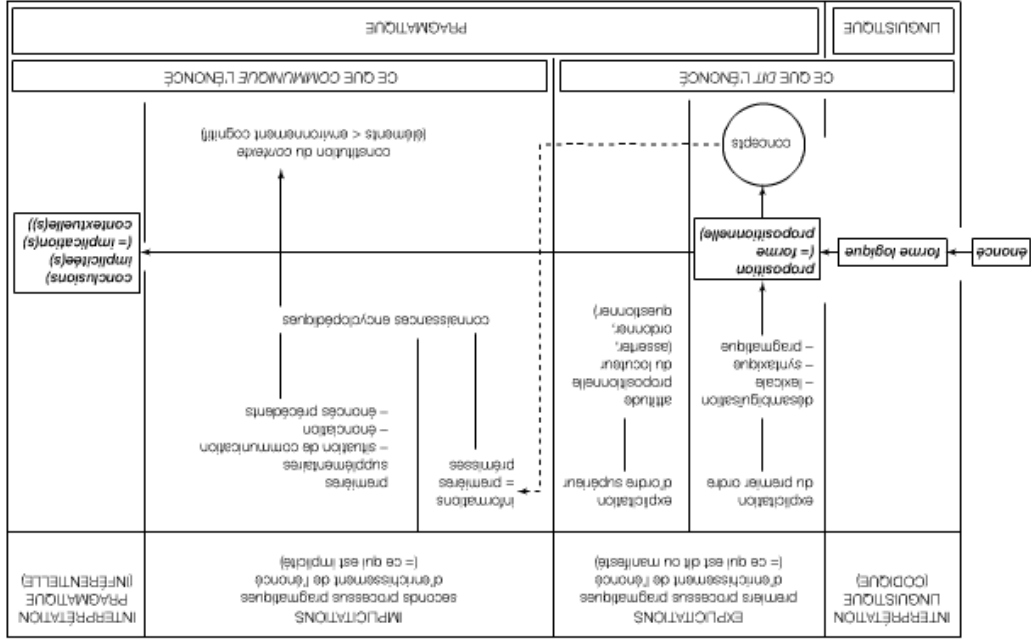


Schéma 2.1

4.2 La forme logique de l'énoncé

L'énoncé subit une **première interprétation, linguistique et codique**, qui en livre la **forme logique**, c'est-à-dire une suite ordonnée de concepts correspondant aux composants linguistiques de la phrase, à l'énumération de ce que dit l'énoncé.

EXEMPLE

Je ne resterai pas longtemps.

[1^{re} personne du singulier, négation, « rester », futur, « longtemps »]

Forme logique : « Le locuteur ne restera pas longtemps. »

Sperber et Wilson estiment que la notion de vérité joue un rôle important dans l'interprétation des énoncés. En effet, la **représentation du monde** que se construisent les individus doit, autant que possible, refléter correctement des faits qui se produisent dans le monde : cette représentation du monde – et, *ipso facto*, les énoncés qui la traduisent – doit donc être **évaluable en termes de vérité ou de fausseté**. Or, la **forme logique** de l'énoncé, obtenue au terme de la première interprétation, **linguistique et codique**, n'est généralement pas susceptible d'être évaluée en termes de vérité ou de fausseté.

EXEMPLE

Ce nouveau café a beaucoup de succès.

Pour juger de la vérité ou de la fausseté de cet énoncé, il faut savoir si ce nouveau café connaît oui ou non beaucoup de succès. Mais quel café ? S'agit-il de café moulu, de la boisson chaude appelée café, d'un débit de boissons ?

Pour pouvoir poser une évaluation en termes de vérité ou de fausseté, il faut appliquer à la forme logique une **première série de processus pragmatiques d'enrichissement de l'énoncé** : les **explicitations**.

4.3 Les explicitations de l'énoncé

Les explicitations, comme l'interprétation linguistique, ont trait à ce qui est dit ou manifesté dans l'énoncé.

4.3.1 L'explicitation du premier ordre

L'**explicitation du premier ordre** se réalise par l'enrichissement de la forme logique de l'énoncé grâce à des processus pragmatiques de **désambiguïsation lexicale, syntaxique et pragmatique (ou référentielle)** : l'énoncé est rendu plus explicite par l'exploitation d'éléments qui y apparaissent de façon manifeste. L'explicitation du premier ordre permet ainsi d'accéder à la **proposition** (le terme

REFERENCES

Je te téléphonerai demain.

Il faut pour désambiguïser cet énoncé connaître l'identité des interlocuteurs et le repère temporel d'actualité.

Dans l'interprétation des **expressions anaphoriques**, la détermination des référents se fait également grâce au recours à la situation d'énonciation, et notamment grâce aux énoncés précédents.

REFERENCES

J'ai lu Splendeurs et misères des courtisanes. C'est superbe!

Sous le premier énoncé (*J'ai lu Splendeurs et misères des courtisanes*), il est impossible d'interpréter l'expression référentielle *(C)*, sauf si le locuteur montre à l'interlocuteur son exemplaire de *Splendeurs et misères des courtisanes*, c'est-à-dire s'il l'accompagne son énoncé (*C* "est superbe") d'un **geste de démonstration** – ce qui souligne que le domaine d'application de la pragmatique ne se limite pas au seul langage verbal.

Une expression référentielle peut certes renvoyer à un référent unique : elle est alors employée en **usage référentiel**. Mais une expression référentielle peut aussi renvoyer à une **série référentielle** : dans ce cas, elle est employée en **usage attributif**. La distinction entre les usages référentiel et attributif est une distinction pragmatique : elle ne peut en effet s'opérer sans le recours à la situation d'énonciation.

EXAMPLE

L'auteur de cet article est un homme de bon sens.

L'expression *l'auteur de cet article* peut, en usage référentiel, désigner le journaliste X..., mais elle peut aussi, en usage attributif, s'utiliser afin de désigner l'individu quel qu'il soit (et éventuellement inconnu), qui correspond à la description donnée (i. e. qui a écrit l'article en question).

Le cherche des chaussures noires à talons plats.

L'expression *des chaussures noires à talons plats* sera en usage attributif si le locuteur cherche à se procurer des chaussures correspondant à la description donnée (p. ex. s'il s'adresse à une vendeuse dans un magasin de chaussures), mais en usage référentiel s'il essaie de retrouver ses propres chaussures dans le vestiaire d'une salle de sport.

Enfin, certaines expressions jouissent d'une **autonomie référentielle**, c'est-à-dire qu'elles se suffisent à elles-mêmes pour être interprétées.

RECEIVED 12

L'auteur du Discours de la méthode est un grand philosophe.

L'expression « l'auteur du *Discours de la méthode* » se suffit à elle-même pour être comprise comme l'équivalent de « René Descartes » (en tout cas pour les Occidentaux du XXI^e siècle).

REMARKS

1 Le mécanisme d'attribution des référents n'est évidemment pas infaillible : il se peut que l'un des intervenants se trompe. Ainsi, si le locuteur (ou l'interlocuteur) interprète l'expression « l'auteur du *Discours de la méthode* » en lui donnant la signification « Victor Hugo », il s'installe un **malentendu** qui devrait, en bonne logique, être rectifié dans la suite de la conversation. Cette possibilité d'erreur n'est pas propre à l'attribution des référents ; elle se retrouve aussi dans les autres mécanismes de désambiguïsation (lexicale et syntaxique) et est, du reste, susceptible d'affecter tout acte de communication.

2 C'est bien entendu le **principe de pertinence** qui régit les mécanismes de désambiguïsation, en imposant le choix de la solution la plus adéquate, compte tenu des informations d'ordre linguistique et extra-linguistique disponibles (cf. supra sous 3.1. l'analyse de l'énoncé Céleste est spécialiste des *padules*).

4.3.2 L'explicitation d'ordre supérieur

L'explicitation d'ordre supérieur se réalise par la prise en compte de l'attitude propositionnelle du locuteur, c'est-à-dire de ses états mentaux et de ses intentions au moment où il parle, et du **but illocutionnaire** de l'énoncé : le locuteur peut asserter, ordonner, ou questionner.

EXAMPLE 2

Je ne restai pas longtemps.

Forme latine : « Le meilleur ne restera pas longtemps. »

Forme propositionnelle: «Olivier ne restera pas longtemps.»

Explication d'ordre supérieur: assertion (négative).

4.3.2.1 La tripartition des actes de langage

Sperber et Wilson mettent en cause le statut privilégié des actes de langage et les classifications des actes de langage établies par leurs prédécesseurs (Gardiner, Austin, Searle). En effet, pour Sperber et Wilson, ces classifications montrent seulement que les actes de langage se répartissent en deux catégories. D'une part, **les actes de langage qui doivent être identifiés** et reconnus à la fois par le locuteur et par l'interlocuteur pour être accomplis : ce sont les **actes institutionnels** (le baptême, le mariage, la prestation de serment, la déclaration de guerre...), c. o. s. les performatifs d'Austin), et en tant que tels ils relèvent de l'étude des institutions ou de la sociologie, non de l'étude du langage. D'autre part, les **actes non institutionnels** (l'assertion, la suggestion, l'avertissement, la dénégation, la promesse, le pari, etc.) ou **actes de langage qui peuvent être accomplis sans que leur identification soit nécessaire**. C'est des actes de langage non institutionnels que doit rendre compte l'étude du langage.

(forme propositionnelle) « Le *criseris* est en *fleurs* » : la seconde partie, je ne crois pas que le *criseris* est en *fleurs*, a pour explicitation du premier ordre « X... ne croit pas que le *criseris* est en *fleurs* ». Ces deux formes propositionnelles ne sont pas contradictoires (il peut en effet très bien se faire que le *criseris* soit en *fleurs* et que le locuteur X... ne croie pas que le *criseris* est en *fleurs*). Mais la première partie de l'énoncé, *Le criseris est en fleurs*, a aussi pour explicitation d'ordre supérieur (c'est-à-dire pour attitude propositionnelle du locuteur) « X... affirme que le *criseris* est en *fleurs* », i. e. X... croit que le *criseris* est en *fleurs* ». Le locuteur ne s'engageant pas sur la vérité de son attitude propositionnelle, l'énoncé *Le criseris est en fleurs* et je ne crois pas que le *criseris* est en *fleurs* n'est pas contradictoire; cependant, il est perçu comme bizarre de par la divergence entre l'explicitation du premier ordre de la seconde partie et l'explicitation d'ordre supérieur de la première partie.

Après les explications entre en jeu une seconde série de processus pragmatiques d'enrichissement de l'énoncé : les implications.

4.4.4 Les prémisses implicites ou implications de l'énoncé

4.4.1 Les prémisses implicites ou implications de l'énoncé appartiennent, comme les explicitations, au domaine de la **pragmatique**. Mais à l'inverse des explicitations, les implications ne relèvent plus de ce qui est dit ou manifesté pour l'énoncé, mais de ce qui est communiqué par l'énoncé : les prémisses correspondent en effet à l'ensemble des hypothèses qu'il est nécessaire de poser pour obtenir de l'énoncé une interprétation cohérente et pertinente.

Dans un premier temps, les concepts livrés par la forme logique et la forme propositionnelle de l'énoncé donnent accès à des **informations**, lesquelles forment certaines des prémisses qui vont ensuite servir de base aux processus inférentiels d'interprétation de l'énoncé : ces **premières prémisses** renvoient aux **connaissances encyclopédiques**, c'est-à-dire à l'ensemble des connaissances dont un individu dispose sur le monde. Lorsqu'une connaissance est commune à un grand nombre d'individus, elle est appelée **savoir partagé général** ; si en revanche elle n'est commune qu'à quelques individus, elle est appelée **savoir partagé particulier**.

EXAMPLES

- *Tu veux un whisky ?*
 - *L'alcool est mauvais pour la santé.*
- La réponse du deuxième locuteur livre comme information le concept « alcool », qui donne accès à la prémisses implicite « Le whisky est un alcool » (savoir partagé général).

Daniel: – *Tu veux boire une tisane?*

Fransoise : — Non, je n'aime pas la canonnille.

On peut imaginer une situation où Françoise sait que Daniel n'a chez lui que de la tisane à la camomille ; dans ce cas, la réponse de Françoise a pour prémisse implicite : « Daniel me propose une tisane à la camomille » (savoir partagé particulier).

À ces premières prémisses viennent s'ajouter des **prémisses supplémentaires**, constituées par des données tirées de la **situation de communication**, de l'interprétation des **énoncés précédents**, ou encore constituées par l'**énonciation** elle-même (i. e. par le fait que le locuteur ait choisi de produire tel énoncé dans telles circonstances). Bien entendu, les **connaissances encyclopédiques** peuvent elles aussi servir de prémisses supplémentaires.

EXAMPLES

Daniel: – Tu veux un whisky?

Françoise : – Attention, Jacques pourrait t'entendre !

La réponse du deuxième locuteur a pour prémisses implicites « Il faut éviter que Daniel et/ou Jacques sachent que Daniel et/ou François pourraient boire du whisky », etc. « Il faut éviter que Jacques entende parler de whisky (et soit tenté d'en boire) », etc. Or, à cet égard, cette prémisses n'est disponible que vu la situation de communication (i.e. la présence de Jacques à proximité de Daniel et de François, et la possibilité qu'ont ces derniers d'avoir connaissance de cette présence).

La retransmission du match de rugby va commencer. Gary, on sort se promener?

S'il a été dit précédemment que l'interlocuteur (Gary) déteste le rugby et n'en regarde jamais un match, cet énoncé a pour prémisses implicites « Gary n'a pas l'intention de regarder le match de rugby », et cette prémisses est tirée d'un énoncé antérieur.

- Je vais à la poste.
— Il est cinq heures vingt.

Dans ce cas, la situation de communication, les connaissances encyclopédiques et l'interprétation des énoncés précédents ne sont d'aucune aide au premier locuteur : il n'y a apparemment pas de lien entre « aller à la poste » et « il est cinq heures vingt ».

Puisque les seules informations dont il dispose lui viennent de l'énoncé, le premier locuteur est alors obligé d'utiliser l'énonciation du deuxième locuteur comme prémisses supplémentaires : « Mon interlocuteur a choisi de produire l'énoncé *Il est cinq heures vingt* en réaction à mon assertion ». Puis, le premier locuteur doit recroquer à ses connaissances encyclopédiques pour accéder à la prémisse « Certains bureaux de poste ferment avant cinq heures vingt » (savoir partagé général). Ces deux prémisses supplémentaires lui permettent alors d'en impliquer une troisième, celle qui lui manquait pour construire son raisonnement : « Mon bureau de poste ferme avant cinq heures vingt ».

Ces **prémisses supplémentaires** composent ce que Sperber et Wilson appellent le **contexte** de l'énoncé. Chaque individu a son propre **environnement cognitif**, constitué par l'ensemble des faits qui lui sont manifestes (i. e. l'ensemble de ce qu'il sait et de ce qu'il peut savoir, l'ensemble des informations auxquelles il a accès et de celles auxquelles il peut avoir accès). **Le contexte d'un énoncé est composé d'une partie de cet environnement cognitif**, saisi à un moment donné (celui de l'énonciation). L'interlocuteur confronté à l'interprétation de l'énoncé doit, parmi la foule d'informations dont il dispose lui-même (i. e. dans son propre environnement cognitif), sélectionner celles dont il a besoin.

Cette définition du contexte a un premier corollaire : le contexte est une **variable** et non une constante, puisqu'il est **construit pour chaque nouvel énoncé et ne contient que les informations nécessaires à une interprétation cohérente de cet énoncé**. C'est bien entendu le **principe de pertinence** qui sert à **borner le contexte** : ne sont retenues que les informations qui ont le plus de chance de produire un **effet suffisant** pour un effort raisonnable, qui sont susceptibles de produire un **effet important**, ou qui sont **les plus accessibles**.

Un second corollaire est que la communication se fait bien entendu d'autant plus facilement que les interlocuteurs partagent le même environnement cognitif : ils peuvent alors, pour la construction du contexte, recourir à des éléments identiques. Cet **environnement cognitif mutuel** déclenche le **principe de manifesteté mutuelle**, c'est-à-dire le recours à ce qui, dans la situation de communication, est manifeste aux deux intervenants.

EXEMPLES

C'est parce qu'elle permet l'exploitation d'un environnement cognitif mutuel que la communication *in praesentia* est souvent la plus aisée. Ainsi, il est possible de parler au téléphone pendant plusieurs minutes avec « Patrick » sans avoir identifié cet interlocuteur (Patrick X... ? Patrick Y... ?), ou en le confondant avec un autre : la conversation téléphonique crée en effet une situation de communication où il n'est pas possible de recourir à un environnement cognitif commun. Par contre, rencontrer Patrick dans la rue permet en général de le reconnaître immédiatement – ou, en tout cas, moins difficilement et plus vite.

On suit aussi qu'il est parfois difficile de communiquer, même *in praesentia* et en parlant la même langue, avec un interlocuteur qui appartient à une autre culture et ne dispose donc pas forcément des mêmes références et connaissances encyclopédiques. Ainsi, le fonctionnement des **énoncés à caractère humoristique** exige souvent le recours à des connaissances encyclopédiques partagées :

- *Qui est la compagne d'un canard aveugle ?*
- *Une cane blanche.*

Dans cet échange, il y a jeu sur la désambiguïsation lexicale (*cane/canne*) et appel à un environnement cognitif mutuel : association (du moins dans les cultures occidentales), de la non-voyance avec la cane blanche.

La **désambiguïsation** (cf. *supra* sous 4.3.1.1, 4.3.1.2 et 4.3.1.3) montre également l'importance des informations qui relèvent de l'environnement cognitif mutuel, et la théorie de Sperber et Wilson présente de ce point de vue l'intérêt de traiter de façon équivalente, dans la construction du contexte, **les informations linguistiques et les informations extra-linguistiques** constituant l'environnement cognitif mutuel.

4.4.2 Comme celui de Grice (cf. *supra* Grice, sous 3.5), le **système d'inférence** proposé par Sperber et Wilson est **non démonstratif** : il garantit la dépendance entre la vérité ou la fausseté des prémisses et la vérité ou la fausseté de la conclusion⁵, à savoir que **la conclusion n'aura pas un degré de vérité inférieur à celui des prémisses**, mais il ne garantit pas la vérité des prémisses – ni donc celle de la conclusion. En effet, l'interlocuteur qui cherche à interpréter un énoncé doit former des hypothèses quant à l'intention informative du locuteur (cf. *supra* sous 4.4.1) : de telles hypothèses sont par définition incertaines ; elles peuvent se voir confirmées, mais pas démontrées.

De plus, les prémisses (i. e. les hypothèses formées par l'interlocuteur) relèvent en général du domaine de la **croissance** et non de celui de la **connaissance** ; or, si le contenu d'une connaissance est obligatoirement vrai, la croissance humaine est faillible et son contenu peut donc être faux.

EXEMPLE

Alain a horreur des romans de cape et d'épée.

Si l'interlocuteur interprète cet énoncé en prenant pour prémisse « Balzac est un auteur de romans de cape et d'épée », il conclura – erronément – qu'Alain n'apprécie pas Balzac, et renoncera sans doute à lui offrir *Splendeurs et misères des courtoisanes*, qui lui aurait peut-être fort plu⁶.

Par ailleurs, il peut arriver qu'une **prémisse**, sans être fautive, soit **inadéquale**, et la communication débouche alors sur **l'incompréhension ou le malentendu** :

EXEMPLE

– *La télévision m'endort.*

– *Alors je l'éteins.*

Dans ce cas, le malentendu peut venir de ce que le second locuteur (qui, p. ex., prive de télévision l'autre qui désire s'endormir) implique une prémisse

5. Pour Ducrot, les présupposés correspondent à certaines des prémisses implicites nécessaires à l'interprétation de l'énoncé. Cependant, il est pour lui impossible d'attribuer une valeur de vérité à un énoncé dont le présupposé est faux : un tel énoncé ne peut être dit ni vrai ni faux (cf. *infra* Ducrot, sous 3.1 et sous 3.3.4, remarque 2).
6. La fausseté de la prémisse n'empêche évidemment pas Alain de ne pas aimer les romans de Balzac, plus que les romans de cape et d'épée, mais c'est alors par pur hasard, et non à la suite d'un raisonnement inférentiel réussi, qu'un cadeau mal choisi lui aura été épargné.

l'interlocuteur est daltonien, le locuteur recourt délibérément à un élément de la situation de communication dont ne dispose pas cet interlocuteur dans le but de lui communiquer une information faussée.

Il est cinq heures vingt.

[si la montre du locuteur fonctionne parfaitement et indique sept heures dix]

Je suis malade.

[s'il s'agit d'un prétexte pour ne pas aller travailler]

Monsieur le Directeur est en réunion.

[si la secrétaire qui éconduit un visiteur indésirable sait parfaitement que son patron n'est pas en réunion]

Dans ces trois cas, le locuteur triche au niveau de l'explicitation d'ordre supérieur : il présente comme une **assertion** (i. e. un énoncé qui exprime une proposition représentant une pensée sur la vérité de laquelle il s'engage) une **information** qu'il sait être fausse.

France est chez elle : la lumière est allumée dans le salon.

Si le locuteur sait que France est sortie en laissant la lumière allumée, il utilise comme prémisse une **croyance nulle** en vue de tromper l'interlocuteur.

– « Comment dit-on « délicieux » en anglais ?

– « Nasty », [= dégoûtant]

Si le deuxième locuteur seul connaît l'anglais, il recourt à des connaissances encyclopédiques dont ne dispose pas son interlocuteur, et qui lui permettent de tromper ce dernier.

5 Le discours non littéral

Dès qu'un énoncé présente une part d'implicite (i. e. dès qu'il faut recourir aux implications pour l'interpréter de manière satisfaisante), il relève du discours non littéral. Cela signifie que la conception de Sperber et Wilson diffère radicalement de la tradition linguistique, héritière de la rhétorique classique, et aussi des théories de Searle et de Grice. En effet, ces derniers considèrent que le sens implicite est dérivé du sens littéral et d'autres informations (les informations d'arrière-plan chez Searle, le contexte chez Grice) associées à des règles pragmatiques (les règles constitutives de l'acte illocutionnaire chez Searle, les maximes conversationnelles chez Grice), et que le discours littéral constitue l'état normal de la communication, tandis que le discours non littéral (figures, actes de langage indirects, discours de fiction, etc.) est un usage marqué, marginalisé. Sperber et Wilson estiment au rebours que le discours non littéral est extrêmement fréquent, voire préféré par les locuteurs, et que c'est plutôt le discours littéral l'usage marqué.

Si l'on se réfère au principe de la tripartition des actes de langage, le discours non littéral relève généralement de l'assertion, c'est-à-dire d'un acte susceptible d'être évalué en termes de vérité ou de fausseté. Cependant, le locuteur

d'une assertion ne s'engage pas sur la vérité de la proposition exprimée, mais sur la vérité de la pensée que représente cette proposition et, *ipso facto*, sur la vérité des conclusions ou implications contextuelles inférées de cette proposition (cf. *supra* sous 4.3.2.2 et 4.5).

Ce distinguo entre vérité de la pensée représentée et vérité de la proposition exprimée par l'énoncé est essentiel dans la théorie de la pertinence : en effet, dans le cas du discours littéral, pensée et proposition sont identiques ; dans le cas du discours non littéral, non. Ainsi, selon Sperber et Wilson, littéralité et non-littéralité ne se définissent pas dans l'absolu, mais relativement à la pensée que le locuteur veut communiquer, et sont fonction du degré de ressemblance plus ou moins grand entre cette pensée et l'énoncé qui exprime la proposition qui la représente. Lorsqu'ils sont confrontés à un même contexte, pensée et énoncé font l'objet d'un processus inférentiel d'interprétation et suscitent donc une série de déductions, les implications contextuelles.

Si l'ensemble des implications contextuelles relatives à la pensée et l'ensemble des implications contextuelles relatives à l'énoncé sont identiques, l'énoncé est une **représentation littérale** de la pensée.

EXEMPLE

Le surveillant d'un examen écrit s'achève à midi peut, à ce moment, exprimer sa pensée « Il est temps de rendre vos copies » en produisant un énoncé littéral :

Il est temps de rendre vos copies.

[pensée et proposition sont identiques]

Si l'ensemble des implications contextuelles relatives à la pensée et l'ensemble des implications contextuelles relatives à l'énoncé ne sont pas identiques mais présentent une intersection non nulle, l'énoncé est une **représentation non littérale** de la pensée⁸.

EXEMPLES

Le même surveillant peut exprimer sa pensée « Il est temps de rendre vos copies » en produisant des énoncés non littéraux :

J'aimerais que vous rendiez vos copies.

[pensée et proposition présentent de nombreux points communs mais ne sont pas identiques]

Vous songez à rendre vos copies ?

[pensée et proposition présentent certains points communs]

Il est midi.

[pensée et proposition présentent quelques points communs]

Les meilleures choses ont une fin.

[pensée et proposition présentent de rares points communs]

8. En pragmatique intégrée, le passage au discours non littéral se fait par le biais du sous-entendu (cf. *infra* Ducrot, sous 3.2, remarque 2 et sous 5.2.2).

Introduction à la pragmatique

Si l'ensemble des implications contextuelles relatives à la pensée et l'ensemble des implications contextuelles relatives à l'énoncé ont une intersection nulle, alors l'énoncé n'est **pas une représentation** de la pensée.

EXEMPLE

Tiens, il ne pleut plus.

Cet énoncé ne représente pas la pensée « Il est temps de rendre vos copies » : pensée et proposition ne présentent aucun point commun.

Pour qu'un énoncé soit la représentation non littérale d'une pensée, il suffit donc qu'outre leurs implications contextuelles communes, on puisse trouver au moins une implication contextuelle relative à l'énoncé qui ne s'applique pas à la pensée (p. ex. *Il est midi* est, dans la situation décrite ci-dessus, la représentation non littérale de la pensée « Il est temps de rendre vos copies » ; en effet, outre les implications contextuelles communes à cet énoncé et à la pensée qu'il représente, il est possible d'en trouver qui s'appliquent à l'énoncé mais pas à la pensée : « J'ai faim », « Il est temps de partir »...). Inversement, il suffit de trouver une implication contextuelle commune à un énoncé et à une pensée pour que cet énoncé soit une représentation non littérale de ladite pensée (p. ex. « C'est l'heure de la fin de l'examen » est une implication commune à l'énoncé *Les meilleures choses ont une fin* et à la pensée « Il est temps de rendre vos copies »). **L'interlocuteur** confronté à l'interprétation d'un énoncé non littéral doit donc **recupérer au moins une implication contextuelle vraie**, afin d'enrichir sa représentation du monde d'une information véridique.

EXEMPLE

La voiture de Serge est une poubelle. (métaphore)

La proposition exprimée par cet énoncé est manifestement fautive ; cependant, l'interlocuteur peut en tirer des implications contextuelles vraies (« La voiture de Serge est sale et délabrée », « Serge ferait bien de laver et d'entretenir sa voiture », « La voiture de Serge est un véhicule délabré et dangereux », etc.) qui suffisent à rendre l'énoncé pertinent.

Dans le modèle de Sperber et Wilson, **littéralité et non-littéralité ont donc des degrés** : la non-littéralité commence dès que l'énoncé présente, face au contexte, ne serait-ce qu'une implication contextuelle que n'a pas la pensée qu'il exprime, tandis que, la littéralité commence dès que l'énoncé présente, face au contexte, ne serait-ce qu'une implication contextuelle commune avec la pensée qu'il exprime. Cela signifie qu'**il n'y a pas entre littéralité et non-littéralité de frontière stricte** : il s'agit plutôt d'un **continuum** allant de la littéralité totale (communauté de toutes les implications contextuelles de la pensée et de l'énoncé) à la non-littéralité la plus élevée (communauté d'une implication contextuelle unique)⁹.

9. Un tel continuum résout le problème de la catégorisation des implications chez Grice (cf. *supra* Grice, sous 3.2 remarque 2 et sous 3.6).

La pragmatique cognitive, Dan Sperber et Deirdre Wilson

De ce point de vue, la **littéralité ou la non-littéralité** n'est pas une propriété de la phrase (i. e. une propriété linguistique), mais une **propriété de l'énoncé**, c'est-à-dire une propriété **pragmatique**. C'est ce qui explique qu'une même phrase puisse, selon les contextes, donner lieu à un énoncé littéral ou à un énoncé non littéral.

EXEMPLE

Je vous remercie pour votre amabilité.

Si la caissière du supermarché vient de se montrer aimable et patiente avec le locuteur, l'énoncé est littéral.

Si la caissière du supermarché vient au contraire de se montrer désagréable et grossière, l'énoncé est non littéral et il s'agit d'un discours ironique (usage figuratif – cf. *infra* sous 5.3).

Envisager littéralité et non-littéralité non plus comme deux catégories distinctes mais en les situant sur un continuum a pour conséquence que **le processus d'interprétation n'est pas différent pour les énoncés littéraux et pour les énoncés non littéraux**.

Le **discours non littéral** s'incarne principalement en **quatre modèles** : les **actes de langage indirects** (cf. *infra* sous 5.1), le **discours approximatif** (cf. *infra* sous 5.2), le **discours figuratif** (les figures de rhétorique – cf. *infra* sous 5.3) et le **discours de fiction** (cf. *infra* sous 5.4). Le locuteur qui opte pour l'un de ces discours au lieu de recourir au discours littéral le fait bien entendu **en vertu du principe de pertinence**.

5.1 Les actes de langage indirects

Le locuteur qui exprime sa pensée de façon indirecte (cf. *supra* Searle, sous 2.5.5 et Grice, sous 3.2.2) produit un **énoncé qui exprime une proposition voisine de celle qui représente la pensée qu'il veut communiquer, mais qui offre suffisamment de ressemblance avec cette pensée pour avoir avec elle au moins une implication contextuelle commune**. Le locuteur opte pour l'indirection parce que c'est le moyen le plus adéquat pour transmettre à l'interlocuteur l'intégralité du message visé (selon les circonstances entrent en jeu la courtoisie, le souhait de convaincre l'interlocuteur, le désir de produire un énoncé « frappant », etc.). Le locuteur choisit donc la manière de s'exprimer la plus pertinente : l'effet cognitif souhaité est atteint sans demander d'effort important. Naturellement, la **paraphrase littérale est toujours possible** (la pensée aurait pu être exprimée telle quelle), mais elle est moins pertinente.

EXEMPLES

Peux-tu/veux-tu fermer la fenêtre ?

pensée = « Ferme la fenêtre. »

- *Ne te gare pas devant l'entrée des voisins.*
 - *On est lundi.*
- pensée (du deuxième locuteur) = « Le lundi on peut se garer devant l'entrée des voisins. »
- Il fait froid ici.*
- pensée = « Ferme la fenêtre. »
- *Tu veux un whisky ?*
 - *L'alcool me donne mal à la tête.*
- pensée (du deuxième locuteur) = « Je ne veux pas de whisky. »
- J'aimerais que tu ne rendes mes clés.*
- pensée = « Je te demande de me rendre mes clés. »
- J'aimerais que vous rendiez vos copies. / Vous songez à rendre vos copies ? Il est midi. Les meilleures choses ont une fin.*
- pensée = « Il est temps de rendre vos copies. »

5.2 Le discours approximatif

Sperber et Wilson estiment que de nombreux énoncés relèvent du discours approximatif : pour des raisons d'économie, l'énoncé exprime une proposition inexacte, mais qui offre suffisamment d'implications contextuelles communes avec la pensée représentée – qui, elle, est exacte – pour que son inexactitude ne pose pas de problème d'interprétation.

EXEMPLES

- J'habite Paris.*
- pensée = « J'habite Montesson. »
- Cette croisière m'a coûté deux mille cinq cents euros.*
- pensée = « Cette croisière m'a coûté deux mille quatre cent quatre-vingt-huit euros et soixante-deux centimes. »
- Il est cinq heures vingt.*
- pensée = « Il est cinq heures dix-huit minutes et quarante-sept secondes. »
- Je suis là !* [adressé à un interlocuteur qui attend au salon]
- pensée = « Je suis dans la salle de bain mais j'arrive tout de suite. »

La théorie de Searle (cf. *supra* Searle, sous 2.5.4.2) contraint à considérer les énoncés de ce type comme mensongers (le locuteur enfreint sciemment la règle de sincérité). Sperber et Wilson estiment au contraire que, vu que le locuteur ne cherche manifestement pas à tromper l'interlocuteur mais s'efforce de lui permettre d'accéder à l'implication contextuelle visée, il ne ment pas : de fait, à l'issue du processus inférentiel d'interprétation, la représentation du monde de l'interlocuteur est enrichie d'un certain nombre d'informations vraies (et ce que

l'interlocuteur sache ou non que le locuteur a recouru au discours approximatif). Un effet cognitif satisfaisant est donc atteint, pour un effort peu coûteux. Quant à la notion de vérité, il faut rappeler que le locuteur d'une assertion ne s'engage pas sur la vérité de la proposition exprimée par l'énoncé, mais sur la vérité de la pensée représentée par cette proposition, et donc sur la vérité des implications contextuelles qui peuvent en être inférées. La vérité de ces implications suffit à rendre l'énoncé approximatif pertinent.

Bien entendu, la **paraphrase littérale reste possible**, mais l'énoncé littéral est incontestablement moins pertinent (il produit un effet moindre et exige un effort d'interprétation plus grand). C'est donc parce qu'il est bien souvent le plus pertinent que le discours approximatif est extrêmement répandu.

REMARQUE

L'usage approximatif peut ne pas concerner l'énoncé dans son intégralité, mais s'appliquer à un seul mot. C'est ainsi que Sperber et Wilson rendent compte de l'emploi des termes dits « vagues ».

EXEMPLES

- Paul ? C'est le grand chauve.*
- Il se peut fort bien que Paul ait encore quelques cheveux sur le crâne : dans ce cas, l'emploi du mot *chauve* relève de l'usage approximatif du terme, puisque *chauve* signifie littéralement « qui n'a plus un seul cheveu ».
- Il m'a apporté un tas de livres.*
- Un *tas* signifie littéralement un monceau, un nombre important et impossible à préciser, mais s'emploie souvent pour évoquer un nombre aisément définissable (p. ex. « seize livres »).
- Passe-moi mon chandail noir.*
- Il est très possible que le chandail en question ne soit pas réellement *noir*, mais « gris anthracite », ou « chiné ».

De ce point de vue, il semble que de tels concepts (*chauve*, *tas*, *noir*...) ne sont pas « vagues », mais que leur usage est souvent non littéral.

5.3 Le discours figuratif

5.3.1 Critique de l'analyse gricéenne des figures de rhétorique

Sperber et Wilson donnent du discours figuratif, c'est-à-dire de l'usage des figures de rhétorique, une analyse dont le point de départ est une critique de la position gricéenne à ce sujet. Ils se fondent sur un triple constat.

Premièrement, les implications de Grice (cf. *supra* Grice, sous 3.2) viennent, d'une manière générale, compléter la signification de l'énoncé (ce qui est

EXEMPLE

Je vous remercie pour votre amabilité.

[dans le cas où la caissière s'est montrée désagréable]

On s'attend théoriquement à ce que la caissière soit aimable, et ce même si aucun énoncé exprimant cet espoir n'a été formulé précédemment.

Quel endroit charmant !

Si deux voyageurs arrivent dans un hôtel particulièrement sordide, cet énoncé ironique fait écho à un espoir déçu (quand on descend à l'hôtel, on espère en principe que le logement sera accueillant et confortable), et ce sans qu'il soit nécessaire qu'ait été produit un énoncé antérieur comme *Cet endroit sera charmant*.

L'énoncé ironique est donc l'écho plus ou moins lointain de pensées ou de propos, réels ou imaginaires, attribués ou non à des individus définis. Quant à l'interlocuteur qui cherche à interpréter un énoncé de ce type, il doit reconnaître à la fois son caractère de mention-écho et l'attitude du locuteur vis-à-vis de la proposition mentionnée.

5.3.2.3 L'analyse des énoncés ironiques comme mentions offre plusieurs avantages par rapport à la vision de la rhétorique classique. D'abord, cela explique pourquoi **l'ironie se double volontiers d'un passage à un registre pompeux** (apostrophe à la troisième personne, formules exclamatives, etc.), lequel reflète l'écho imaginaire d'une opinion de soi que le locuteur attribue à l'interlocuteur.

EXEMPLE

Ah bravo ! Tu l'as salie dès le début du dîner, ta chemise ! Monsieur est satisfait ?

Ensuite, il est aisé de comprendre l'**asymétrie du mécanisme de l'ironie**.

EXEMPLES

Il est beaucoup plus fréquent de dire *C'est malin !* pour *C'est stupide !* ou *Quelle élégance !* pour *Quelle grossièreté !* ou *C'est une vraie réussite !* pour *C'est un lamentable échec !*, etc. que l'inverse.

En effet, des énoncés comme *C'est malin !* / *Quelle élégance !* / *C'est une vraie réussite !* font référence à des **normes générales**, partagées, souvent évoquées et donc toujours assez présentes à l'esprit de l'interlocuteur pour que leur mention prenne le caractère d'un écho : en principe, on souhaite toujours qu'une (ré)action soit intelligente ou élégante, toute entreprise comporte l'espoir de son accomplissement, etc. En revanche, un **jugement critique** (*C'est stupide !* / *Quelle grossièreté !* / *C'est un lamentable échec !*) est **particulier** et ne fait qu'occasionnellement écho à un souvenir. Il est donc toujours possible de mentionner la norme face à une réalité imparfaite, mais face à une réalité parfaite, il faut

pouvoir évoquer le souvenir d'une erreur, d'une crainte, d'un doute, etc. pour que la mention d'un jugement dépréciatif ait valeur d'ironie.

EXEMPLE

Dire avec une intention ironique identifiable *C'est un lamentable échec !* pour *C'est une belle réussite !* n'est possible que si l'interlocuteur a en mémoire des doutes émis quant à la réussite de l'entreprise visée (p. ex. si un étudiant réussit brillamment ses examens après avoir répété à l'envi qu'il courait à l'échec), mais il y a alors écho réel et non référence à une norme générale.

Enfin, il est évident que **tout énoncé ironique a une cible**. Selon la conception classique, c'est la reconnaissance ou la non-reconnaissance par l'interlocuteur du sens figuré critique de l'énoncé qui permet d'identifier cette cible.

EXEMPLES

Saint-Just était la modération même.

Si le locuteur et l'interlocuteur s'accordent à reconnaître le sens figuré critique (« Saint-Just était violent et fanatique »), la cible de l'ironie est Saint-Just.

Si le sens figuré critique échappe à l'interlocuteur, qui s'arrête alors au sens littéral laudateur, c'est l'interlocuteur lui-même qui devient la cible de l'ironie – et une connivence peut bien entendu s'établir entre le locuteur et des tiers qui, eux, auraient perçu cette ironie.

Tu as raison Louis, avaler deux verres de whisky avant chaque repas est excellent pour la santé.

Il est même possible que l'interlocuteur ne repère pas le sens figuré critique d'un énoncé ironique qui le vise directement.

Dans l'analyse de l'énoncé ironique comme mention, **c'est le processus même de l'écho qui détermine la cible** : il s'agit des personnes ou des états d'esprits (réels ou imaginaires) auxquels il est fait écho. Le sens figuré critique et la reconnaissance de celui-ci par l'interlocuteur deviennent donc des facteurs contingents, tout au plus susceptibles de renforcer l'effet de l'ironie, mais certainement pas de la déclencher.

EXEMPLES

Quel endroit charmant !

[s'il n'est pas fait référence à un énoncé antérieur]

L'écho est lointain et/ou vague : l'ironie ne vise **pas de cible déterminée**.

Saint-Just était la modération même.

Tu as raison Louis, avaler deux verres de whisky avant chaque repas est excellent pour la santé.

L'écho est **proche et/ou précis** : la **cible est déterminée** (Saint-Just, éventuellement l'interlocuteur et/ou des tiers ; Louis et/ou d'éventuels tiers).

*X*** est une bonne marque de téléviseurs, en attendant, le poste est en panne !*

Mais continuez donc, Jérôme, ce que vous racontez est si intéressant !

Mais oui, je sais, la musique classique, c'est toujours la même chose !

Lorsque le locuteur fait écho à l'interlocuteur, il y a sarcasme.

Quel merveilleux cuisinier je fais : regarde-moi ce rôti !

[adressé par un piètre cuisinier conscient de sa médiocrité à un interlocuteur à qui il présente un rôti carbonisé]

Lorsque le locuteur se fait écho à lui-même, il y a auto-ironie.

5.3.3 La métaphore

Selon Sperber et Wilson, la métaphore est la figure centrale du discours figuratif. En effet, elle n'est pas réservée à des circonstances ou occasions particulières ; au contraire, elle est très fréquente dans notre langage quotidien : la preuve en est qu'à côté des métaphores traditionnelles (i. e. les métaphores figées, p. ex. les proverbes et dictons : *Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse*, *Entre l'arbre et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt*, etc.), les locuteurs inventent tous les jours des métaphores nouvelles (i. e. des métaphores créatives).

Sperber et Wilson observent en outre que, contrairement à ce que soutient la rhétorique classique et même si c'est souvent le cas, **un énoncé métaphorique n'exprime pas forcément une proposition fautive**.

EXEMPLE

Aucun savant n'est une encyclopédie.

La démonstration logique est aisée : la négation d'un énoncé faux est vraie, et *vice versa* (si *La baléine est un poisson* est faux, alors *La baléine n'est pas un poisson* est vrai). Si donc un énoncé métaphorique était nécessairement faux, sa négation donnerait obligatoirement un énoncé vrai. Or, soumis à la transformation négative, les énoncés métaphoriques ne donnent pas forcément des énoncés vrais, et de toute façon ces énoncés transformés restent des métaphores : la fausseté n'est donc pas une propriété essentielle des énoncés métaphoriques, mais seulement une caractéristique contingente et fréquente.

EXEMPLES

Aucun savant n'est une encyclopédie.

→ Tout savant est une encyclopédie.

La voiture de Serge est une poubelle.

→ La voiture de Serge n'est pas une poubelle.

La femme est l'avenir de l'homme.

→ La femme n'est pas l'avenir de l'homme.

Cependant, un grand nombre d'énoncés métaphoriques sont faux. Or, cette fausseté pose un problème dans le cadre de la théorie de la pertinence : en effet,

une métaphore fautive comporte dans sa forme logique une information qui contredit une (ou plusieurs) autre(s) information(s) présente(s) dans le contexte.

EXEMPLE

La voiture de Serge est une poubelle.

Cet énoncé a pour forme logique « La voiture de Serge est une poubelle » et confronte donc cette information à un contexte qui, grâce aux connaissances encyclopédiques, comprend déjà l'information « La voiture de Serge est une automobile » : il y a dès lors contradiction entre deux prémisses.

Or, **un raisonnement déductif ne peut se fonder sur des prémisses contradictoires** (cela permettrait d'en tirer n'importe quelle conclusion, et ce n'est évidemment pas ce que fait l'interlocuteur confronté à une métaphore). Éliminer celle des prémisses dont la croyance est entretenue avec le moins de conviction ne peut se faire non plus : cela entraînerait précisément l'impossibilité d'interpréter la métaphore (alors que celle-ci est manifestement interprétable). Il faut donc en conclure que l'évocation d'un univers indéfini d'hypothèses et d'images requise pour l'interprétation des figures (cf. *supra* sous 5.3.1) consiste justement, du point de vue pragmatique, à **introduire, le temps de l'interprétation, la forme logique de l'énoncé métaphorique dans le contexte et à écarter de celui-ci les informations qui seraient contradictoires** : il est alors possible de tirer les implications de l'énoncé par rapport au contexte sans être confronté à une contradiction interne, c'est-à-dire d'interpréter l'énoncé métaphorique. Le mécanisme qui consiste à écarter temporairement les informations du contexte qui entrent en contradiction avec la forme logique de l'énoncé à interpréter est appelé **supposition**.

EXEMPLE

La voiture de Serge est une poubelle.

En vertu du mécanisme de supposition, l'information « La voiture de Serge est une poubelle » est intégrée au contexte, tandis qu'en est rejetée l'information « La voiture de Serge est une automobile » : les implications contextuelles visées deviennent dès lors accessibles à l'interlocuteur (« La voiture de Serge est sale et délabrée », « Serge ferait bien de laver et d'entretenir sa voiture », « La voiture de Serge est un véhicule délabré et dangereux », etc.).

Une autre caractéristique importante de la métaphore est, selon Sperber et Wilson, qu'**il est impossible de donner d'un énoncé métaphorique une paraphrase littérale qui en épuise le contenu**. En effet, **le locuteur qui produit une métaphore exprime en général une pensée qu'il ne pouvait formuler littéralement, à cause précisément de sa trop grande complexité**. Autrement dit, s'il veut exprimer cette pensée avec pertinence, le locuteur n'a pas le choix : il doit passer par l'énoncé métaphorique.

Introduction à la pragmatique

EXEMPLE

La femme est l'avenir de l'homme.

Cette métaphore peut certes se paraphraser littéralement, mais aucune paraphrase ne restitue l'intégralité du contenu de la pensée que le locuteur veut communiquer : « C'est la femme qui donne la vie », « La femme est d'une intelligence supérieure à l'homme », « Contrairement à l'homme la femme est capable d'assumer simultanément des tâches diverses », « La femme fait preuve d'une plus grande facilité d'adaptation que l'homme », « L'espérance de vie de la femme est supérieure à celle de l'homme », etc.

La multiplicité des paraphrases possibles pour un énoncé métaphorique atteste de l'**instabilité de la métaphore**. En effet, le contexte par rapport auquel est interprétée la métaphore se compose de propositions tirées notamment des connaissances encyclopédiques dont disposent le locuteur et l'interlocuteur, et, dans la même situation d'énonciation, ces connaissances varient évidemment d'un individu à l'autre. L'instabilité de la métaphore est **d'autant plus grande que la métaphore est créative**.

5.4 Le discours fictif ou discours de fiction

Dans la théorie de la pertinence, où il n'y a pas une frontière stricte entre littéralité et non-littéralité mais un continuum allant du degré ultime de l'une au degré ultime de l'autre, **le discours de fiction est un discours à la fois non littéral et non sérieux** (au sens où Searle distingue discours sérieux et discours non sérieux – cf. *supra* Searle, sous 2.5.4) : le discours fictif livre la représentation non littérale d'une pensée complexe, laquelle consiste en la vision du monde de l'auteur.

EXEMPLES

Les Maritens mesurent deux mètres de haut et sont verts avec de grandes antennes.

Mary Poppins ouvrit son parapluie et s'envola au-dessus des toits de Londres.

Harry Potter enfourcha le balai, donna un grand coup de pied par terre et s'éleva à toute vitesse.

Jack l'Éventreur est sans doute mort maintenant, et mort inopini. Il doit reposer dans un de ces calmes cimetières anglais où l'ombre rectiligne des cyprès se prolonge sur des gazons soigneusement peignés et sur des allées monotones.

C'était le temps où les voitures à chevaux circulaient dans la ville, et des volées de moineaux venaient picorer le crétin jusque sous la queue des perchiers.

Comme le discours de fiction représente la pensée de son auteur de par la ressemblance qu'il entretient avec cette pensée, l'interlocuteur (le lecteur) doit chercher

La pragmatique cognitive. Dan Sperber et Deirdre Wilson

à récupérer un certain nombre d'implications vraies qui viendront enrichir sa propre représentation du monde.

L'énoncé fictif ressemble à l'énoncé approximatif en ceci que le locuteur choisit d'**exprimer une proposition inexacte mais qui offre suffisamment d'implications contextuelles communes avec la pensée représentée** pour ne pas poser de problème d'interprétation.

L'énoncé fictif ressemble en outre à l'énoncé métaphorique, et ce à deux points de vue.

Premièrement, la plupart des énoncés d'un texte de fiction étant faux, il faut, pour éviter une contradiction interne entre les informations véhiculées par leur forme logique et celles livrées par les connaissances encyclopédiques, faire jouer le **mécanisme de supposition** : introduire pour la durée de l'interprétation cette forme logique dans le contexte, et éliminer provisoirement de ce dernier les informations qui la contredisent.

EXEMPLES

Mary Poppins ouvrit son parapluie et s'envola au-dessus des toits de Londres.

Pour interpréter cet énoncé, il faut ajouter sa forme logique au contexte et en retirer les informations « Mary Poppins n'existe pas » et « Un parapluie ne vole pas », ce qui permet de déduire de l'énoncé et du contexte un certain nombre d'implications, comme p. ex. « Dans les aventures de Mary Poppins, Mary se déplace grâce à un parapluie volant ». Il faut noter du reste que cette implication n'est en rien contradictoire avec les informations « Mary Poppins n'existe pas » et « Un parapluie ne vole pas » figurant parmi les connaissances encyclopédiques du lecteur : les trois croyances peuvent très bien être entretenues sans incohérence par le même individu¹¹.

Mary Poppins a acheté ma maison.

Cet énoncé pose un problème, et le mécanisme de la supposition explique pourquoi il n'est pas possible de l'interpréter : *ma maison* renvoie au locuteur, c'est-à-dire à une information incompatible avec une information du contexte modifiée par la supposition « Dans les aventures de Mary Poppins... ».

La sœur de Mary Poppins s'endormit paisiblement.

Cet énoncé pose un autre problème, étant donné que « Dans les aventures de Mary Poppins, Mary n'a pas de sœur ». Pour l'interpréter, il faudrait imaginer un nouveau contexte, qui inclue cette information (p. ex. « Dans la nouvelle version des aventures de Mary Poppins... »)¹².

11. Qu'un être ou un objet fictifs, par définition, n'existent pas, n'empêche nullement de les concevoir.

12. Bien entendu, si « Mary Poppins » est le surnom de quelqu'un, les deux derniers énoncés redonnent interprétables (Mary Poppins peut fort bien acheter la maison du locuteur et avoir une sœur), mais dans ce cas il ne s'agit plus d'énoncés fictifs.

Or, le discours est constitué d'un ensemble d'énoncés : donc, **le discours est un phénomène pragmatique** correspondant à une suite d'énoncés, et l'énoncé est une **unité pragmatique** – de même que le phonème, le morphème et la phrase sont des unités linguistiques (hypothèse de Moeschler et Reboul, 1998).

Par conséquent, **interpréter un discours** revient à attribuer à son locuteur une intention informative et une intention communicative relatives non plus à un énoncé unique, mais à l'ensemble des énoncés qui constituent le discours en question : c'est l'**'intention informative/communicative globale**, par opposition à l'intention informative/communicative locale, relative à l'énoncé¹⁴. C'est pour cette raison que l'on porte spontanément des **jugements de cohérence** sur les discours (p. ex. sur un discours argumenté, sur la démonstration d'une thèse, sur un discours politique, etc.) : plus l'intention globale du locuteur est facile à construire (i. e. moins l'effort nécessaire est grand, et plus l'effet obtenu est important) et plus elle est riche, plus l'interlocuteur tend à juger que le discours produit est cohérent.

Cependant, l'intention globale du locuteur ne se réduit pas à la somme des intentions locales que l'interlocuteur lui a attribuées à la suite de ses différents énoncés. Le discours de fiction illustre bien ce constat : p. ex., Albert Camus dans *L'Étranger* (Meursault, un employé algérois, commet un meurtre absurde et sans intention pris dans l'engrenage d'un procès qui le mène à l'échafaud) a, à côté des intentions communicatives locales relatives à chacun des énoncés produits, une intention communicative globale attachée à l'ensemble du discours (i. e. de l'œuvre) : ce que la société condamne en Meursault, c'est moins le meurtrier que l'homme qui s'est montré « étranger » aux valeurs sociales traditionnelles. La fiction permet donc à son lecteur de déduire des conclusions (implications contextuelles) vraies à partir des énoncés du discours et des informations fournies par les contextes successifs.

Pour passer des intentions locales successives à l'intention globale, l'interlocuteur met en jeu la **stratégie de l'interprète** (D. Dennett, 1990 – cf. *supra*, *Introduction*, sous 4.2) : il part du principe que, dans une communication rationnelle, le locuteur cherche à amener l'interlocuteur à une conclusion générale (l'intention globale du locuteur) et que chaque énoncé que le locuteur produit vise à permettre à l'interlocuteur d'approcher cette conclusion. Autrement dit, sur la base de ce que le locuteur a déjà dit (ses intentions locales), **l'interlocuteur fait des hypothèses et tente de prévoir ce que le locuteur va dire** : il met en œuvre des processus d'anticipation.

14. Ducrot rejoint cette description de l'interprétation du discours en énonçant dans la définition de l'énoncé les critères de cohésion et d'autonomie (c.f. *infra* Ducrot, sous 6.1, remarque).

REMARQUE

De tels processus d'anticipation sont fréquemment utilisés, p. ex. lorsqu'on achève une phrase pour quelqu'un. C'est particulièrement manifeste dans le cas des pronoms ou dictions laissés en suspens :

*Qui a bu...
Tant va la cruche à l'eau...
Entre l'arbre et l'écorce...*

Quelquefois bien sûr, il arrive que le locuteur utilise de façon négative cette compréhension à anticiper, afin de mener l'interlocuteur à une conclusion inexacte, puis à la contredire et d'obtenir ainsi un effet de surprise : c'est p. ex. la tactique utilisée par Agatha Christie dans la construction de ses romans policiers, où le lecteur est entraîné sur une fausse piste avant le coup de théâtre final.

Introduction à la pragmatique

✓ Applications pratiques

- A. Expliquez, en termes de pragmatique cognitive, en quoi les deux messages repris dans les exemples ci-dessous sont susceptibles de poser un problème d'interprétation.

EXAMPLE (1)



Fig. 1a

Affichette apposée sur la vitrine d'un magasin de vêtements (Le Touquet, 2009).

EXAMPLE (2)

Voix féminine: -Je veux une nouvelle cuisine.

Voix masculine: – Une cuisine? Équipée?

Voix féminine: — Qui paie ? Ben, c'est toi qui paies !

(Bruxelles, publicité radiodiffusée, La Première, 2010)

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

Soumis à l'analyse pragmatique proposée par Sperber et Wilson, ces deux exemples présentant, au niveau de l'explicitation du premier ordre, des énoncés porteurs d'une ambiguïté syntaxique. En effet, l'examen morphologique de *Pas de porte à vendre* (ci (exemple 1, fig. 1a)) ne permet pas de décider de la nature grammaticale de *pas*, qui peut être négation verbale ou substantif (avec le sens de « somme payée au bailleur ou au détenteur d'un bail pour avoir accès à un fonds de commerce »). Seule la confrontation au contexte, à savoir le recours à la situation d'énonciation, lève l'ambiguïté : afficher « Il n'y a pas de porte à vendre (ci) » à la devanture d'un magasin de vêtements serait particulièrement étrange (c'est une information qui figure bien évidemment au nombre des informations disponibles parmi les connaissances encyclopédiques des destinataires potentiels du message, et qu'il n'est donc pas utile d'annoncer). En revanche, annoncer en affichant sur la vitrine qu'un commerce est à céder est parfaitement compréhensible : c'est donc cette seconde interprétation (« Commerce à céder ») qui doit l'emporter – ce que confirme du reste une autre affichette, voisine de la première (fig. 1b) :



Fig. 1b

La pragmatique cognitive. Dan Sperber et Deirdre Wilson

Dans la publicité radiodiffusée (exemple 2), c'est l'énormée Équippée ? qui est syntaxiquement ambiguë : à l'oral, il est en effet impossible de distinguer l'adjectif équipé(e) (auquel cas le message est : Tu veux une cuisine équipée ?), de la séquence interrogative Et qui paie ? (auquel cas le message est : Et qui paie la nouvelle cuisine ?). C'est d'ailleurs cette ambiguïté qui constitue le ressort humoristique sur lequel repose la publicité : au regard du contexte, le personnage masculin opte pour la première interprétation (ainsi vraisemblablement que l'auditeur) : pour le personnage féminin, c'est la deuxième qui prévaut.

- B. Analysez en termes de pragmatique cognitive le corpus de messages électoraux évoqué à la fin du chapitre « Les philosophes du langage » dans les « Applications pratiques » (sous Cf).

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

Le message électoral relève de la communication ostensive-inferentielle: un individu (le candidat) fait contracter à un autre individu (l'électeur potentiel) par un acte (la conception et la diffusion du tract) ou par de la lettre) l'intention qu'il a de lui faire connaître une information (la pensée du candidat: «Votez pour moi»). Ce type de message associe généralement, dans des proportions diverses, la communication langagière (texte) et la communication non langagière (photos, dessins, couleurs, styles, couleurs... autant d'éléments porteurs de sens).

Le message électoral (sous la forme qu'il revêt dans le corpus choisi ici) a la double caractéristique d'être à la fois un message « parasite » (il s'impose à un destinataire qui n'est pas forcément désireux de le recevoir, ni même disposé à le recevoir) et un message séducteur (il s'efforce de convaincre l'électeur potentiel de donner sa voix à un candidat). Pour ce faire, il doit offrir un rendement satisfaisant, c'est-à-dire exiger du destinataire un effort minimum pour l'obtention d'un effet important. Cela revient à dire que le message électoral doit revêtir la forme la plus pertinente possible. Reste à déterminer comment les émetteurs du message définissent cette pertinence optimale : elle varie en effet en fonction des intentions du candidat, du public visé, au moment de la réception, etc. C'est pourquoi un même candidat use souvent, au cours d'une même campagne électorale, de plusieurs types de messages différents.

Les cinq catégories de messages électoraux distinguées dans le chapitre précédent peuvent, en termes de pragmatique cognitive, être réétiquées du point de vue de la pertinence et du point de vue de la littéralité ou de la non-littéralité – ce qui nous amène à les revoir selon un ordre parfois différent de celui établi précédemment.

Catégorie 4 – Être pertinent consiste à fournir au destinataire les données de base et une information complémentaire abondante mais structurée et ciblée

Le texte de ces lettres est structuré et assez détaillé (énumération des arguments en faveur du candidat), et les dernières lignes demandent explicitement à l'électeur potentiel de voter pour le candidat. L'information essentielle (« Votez pour moi ») est donc fournie de manière

Introduction à la pragmatique

litérale et, sur le continuum littéralité/non-littéralité, ces messages se situent du côté de la communication littérale. Cependant, le message implicite communiqué par ces lettres n'est pas pour autant négligeable : l'électeur potentiel doit en effet conclure du choix de ce type de support et de message que le candidat le tient en trop haute estime – et a de lui-même une trop haute opinion – pour se permettre de s'adresser à lui en des termes lapidaires (« J'ai trop de respect pour vous pour croire qu'un slogan imprimé sur un tract pourrait vous convaincre de voter pour moi ; je sais bien que les gens comme vous (et moi) ont besoin pour accorder leur confiance d'une sollicitation personnalisée et circonstanciée »). De ce point de vue, la pensée (« Votez pour moi ») et la proposition (« Je veux défendre la ville, ses logements, ses quartiers, sa sécurité ; autant de projets pour lesquels j'ai besoin de votre vote ») ne comportent qu'un certain nombre de points communs.

Catégorie 1 – Être pertinent consiste à fournir au destinataire les données de base

Ces tracts se contentent de donner les informations de base indispensables à l'identification du candidat : sa photo et son nom ; le nom et le sigle du parti, généralement associés à sa couleur ; le numéro de la liste électorale ; un slogan. Cependant, l'information essentielle (« Votez pour moi ») n'est pas exprimée explicitement. Même si, de par leur caractère sommaire et schématique, ils tendent vers la littéralité, ces messages ne sont donc pas littéraux : la pensée (« Votez pour moi ») et la proposition (« Je m'appelle X... cette photo vous permet de m'identifier ou de me reconnaître, mon nom figure sur telle liste électorale, rattachée à tel parti dont tel slogan résume le programme ») ne sont pas identiques, bien qu'elles présentent de nombreux points communs.

Catégorie 2 – Être pertinent consiste à fournir au destinataire les données de base et une information complémentaire succincte

Les concepteurs de ces tracts estiment vraisemblablement que, pour amporter l'adhésion de l'électeur, il faut ajouter aux données de base les grandes lignes de leur programme, ou quelques informations d'ordre biographique – le tout restant assez synthétique. Sur le continuum littéralité/non-littéralité, ces messages s'éloignent un peu plus du pôle de la littéralité que ne le font ceux de la catégorie 1 : la pensée (« Votez pour moi ») et la proposition (« Je m'appelle X... cette photo vous permet de m'identifier ou de me reconnaître, mon nom figure sur telle liste électorale, rattachée à tel parti dont tel slogan résume le programme ; je suis comptable et membre d'organisations culturelles et d'aide à la jeunesse, j'ai entre autres projets l'intention de rénover l'habitat et de réaménager l'espace public ») ne sont pas identiques, mais elles présentent un certain nombre de points communs.

Catégorie 3 – Être pertinent consiste à fournir au destinataire les données de base et une information complémentaire surabondante

Ces tracts font état d'une information pléthorique, dont l'électeur potentiel ne prend certainement pas connaissance in extenso. Le candidat souhaite probablement impressionner le destinataire par cette abondance d'informations, dont il espère que certaines au moins seront retenues. Sur le continuum littéralité/non-littéralité, ces messages se situent cette fois du côté de la non-littéralité : la pensée (« Votez pour moi ») et la proposition (« Appréciez le nombre, l'élendue, la diversité de mes travaux et de mes réalisations au service de la collectivité à laquelle vous appartenez ») diffèrent sensiblement, même si elles présentent certains points communs.

La pragmatique cognitive. Dan Sperber et Deirdre Wilson

Catégorie 5 – Être pertinent consiste à ne faire aucune allusion au scrutin tout proche

À la veille des élections, certains candidats adressent aux électeurs potentiels des courriers apparemment sans rapport avec l'enjeu politique : ils y exposent leurs idées et/ou leurs réalisations, mais sans jamais aborder la question des élections à venir. Ces lettres ressemblent à celles de la catégorie 4, mais s'en distinguent par un aspect fondamental : l'information essentielle (« Votez pour moi ») n'y apparaît pas. Ces messages relèvent donc d'une très grande non-littéralité, et leur véritable contenu est implicite : l'électeur potentiel doit en effet conclure du choix de ce type de support et de message que le candidat le tient en trop haute estime – et a de lui-même une trop haute opinion – pour se permettre de traiter d'un sujet aussi basement matériel qu'une élection (« Je n'aborderais jamais avec vous un sujet aussi trivial qu'un scrutin – et vous aussi, vous êtes au-dessus de ces considérations politiciennes »). La pensée (« Votez pour moi ») et la proposition (« Je m'occupe activement de l'aménagement de votre quartier, de l'implantation des transports en commun et de la gestion de la circulation automobile ») ne présentent a priori aucun point commun. En fait, seuls les connaissances encyclopédiques (« lorsqu'un scrutin approche, il est usuel que des candidats s'assent appels aux électeurs potentiels pour inciter ceux-ci à voter pour eux ») et l'environnement cognitif mutuel (« la date du scrutin approche ») permettent au destinataire d'identifier ces messages comme des messages électoraux (en dehors d'une période électorale, la même lettre, adressée au même destinataire par le même expéditeur, aurait seulement une fonction informative et relèverait de la communication littérale).

C. Les nombreuses publicités que nous proposons journaux, magazines et affiches contiennent également un corpus d'étude intéressant. À votre avis, quels sont, en termes de pragmatique cognitive, les caractéristiques essentielles du fonctionnement de ces messages publicitaires ?

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

Tout comme le message électoral, le message publicitaire relève de la communication ostensive-inférentielle : un individu (l'annonceur) fait connaître à un autre individu (le consommateur) par un acte (la conception et la diffusion de la publicité) l'intention qu'il a de lui faire connaître une information (la pensée de l'annonceur : « Achetez ce produit »/« Recourez à ce service »). Ce type de message (sous la forme qu'il revêt dans les exemples choisis ici) associe communication langagière (texte) et communication non langagière (photos, dessins, couleurs).

Le message publicitaire a lui aussi – comme le message électoral étudié ci-dessus, sous B – la double caractéristique d'être à la fois un message « parasite » (il s'impose à un destinataire qui n'est pas forcément désireux de le recevoir, ni même disposé à le recevoir) et un message séducteur (il a pour vocation de convaincre le consommateur). Il doit donc offrir un rendement satisfaisant, c'est-à-dire exiger du destinataire un effort minimal pour l'obtention d'un effet cognitif maximal : il faut que le message publicitaire révèle la forme la

mes idées; et déjà je prévois que je ne finirai pas cette lettre, sans être obligé de l'interrompre. Quoi! ne puis-je donc espérer que vous partagerez quelque jour le trouble que j'éprouve en ce moment? J'ose croire cependant que, si vous le connaissiez bien, vous n'y seriez pas entièrement insensible. Croyez-moi, Madame, la froide tranquillité, le sommeil de l'âme, image de la mort, ne tiennent point au bonheur; les passions actives peuvent seules y conduire; et malgré les tourments que vous me faites éprouver, je crois pouvoir assurer sans crainte, que, dans ce moment même, je suis plus heureux que vous. En vain m'accablez-vous de vos rigueurs désolantes; elles ne m'empêchent point de m'abandonner entièrement à l'amour, et d'oublier, dans le délire qu'il me cause, le désespoir auquel vous me livrez. C'est ainsi que je veux me venger de l'exil auquel vous me condamnez. Jamais je n'eus tant de plaisir en vous écrivant; jamais je ne ressentis, dans cette occupation, une émotion si douce, et pourtant si vive. Tout semble augmenter mes transports: l'air que je respire est brûlant de volupté; la table même sur laquelle je vous écris, consacrée pour la première fois à cet usage, devient pour moi l'autel sacré de l'amour; combien elle va s'embellir à mes yeux! j'aurai tracé sur elle le serment de vous aimer toujours! Pardonnez, je vous en supplie, le délire que j'éprouve. Je devrais peut-être m'abandonner moins à des transports que vous ne partagez pas; il faut vous quitter un moment pour dissiper une ivresse qui s'augmente à chaque instant, et qui devient plus forte que moi.

Je reviens à vous, Madame, et sans doute j'y reviens toujours avec le même empressement. Cependant le sentiment du bonheur a fui loin de moi; il a fait place à celui des privations cruelles. À quoi me sert-il de vous parler de mes sentiments, si je cherche en vain le moyen de vous en convaincre? Après tant d'efforts réitérés, la confiance et la force m'abandonnent à la fois. Si je me retrace encore les plaisirs de l'amour, c'est pour sentir plus vivement le regret d'en être privé. Je ne me vois de ressource que dans votre indulgence, et je sens trop, dans ce moment, combien j'en ai besoin pour espérer de l'obtenir. Cependant jamais mon amour ne fut plus respectueux, jamais il ne dut moins vous offenser; il est tel, j'ose le dire, que la vertu la plus sévère ne devrait pas le craindre: mais je crains moi-même de vous entretenir plus longtemps la peine que j'éprouve. Assuré que l'objet qui la cause ne la partage pas, il ne faut pas au moins abuser de ses bontés; et ce serait le faire, que d'employer plus de temps à vous retracer cette douloureuse image. Je ne prends plus que celui de vous supplier de me répondre, et de ne jamais douter de la vérité de mes sentiments.

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

Tout l'intérêt du discours de Valmont repose évidemment sur son ambiguïté : une lecture au premier degré, qui ne prendrait en compte que la communication explicite, y verrait la lettre d'un amoureux éconduit et en proie tantôt à l'exaltation amoureuse, tantôt à l'abandonnement dû à l'éloignement et à la trahison de la femme aimée. Une lecture au second degré en revanche, qui s'efforce de retrouver derrière l'information explicite le contenu implicite du discours – essentiel ici –, en fait la lettre d'un libertin cynique qui raille la malheureuse créature, désarmée face à lui, qu'il a précipitée dans les affres du tourment amoureux, du débat de conscience et de la culpabilité.

En termes de pragmatique cognitive, il apparaît que les trois destinataires du discours ne sont pas misés sur un pied d'égalité. En effet, Emilie et Mme de Merteuil disposent d'une sensibilité des informations nécessaires à une interprétation polémique du message : elles sont à même, l'une parce qu'elle a un accès direct à la situation d'énonciation, l'autre parce que Valmont la lui décrit dans un courrier, de poser les hypothèses pertinentes, d'intérioriser avec succès, et donc de récupérer le contenu implicite du discours. Mme de Tournel par contre est privée de cette information (non langagière) essentielle qui est la connaissance de la situation d'énonciation ; elle ne dispose pas des prémisses nécessaires à la construction d'un contexte pertinent et ne parvient dès lors qu'à élaborer des inférences partielles menant à des conclusions incomplètes ou fausses. C'est pourquoi elle accède uniquement au contenu explicite du message (les discours « amoureux » mensonger de Valmont), alors que l'information primordiale, implicite (la situation cynique de Valmont), lui demeure inaccessible. On pourrait ajouter de surcroît que Mme de Tournel, sur un plan plus général, n'est pas de taille face à un adversaire comme Valmont : ses connaissances encyclopédiques (éducation, formation religieuse, relations sociales, vie privée, expérience des relations amoureuses, connaissances de la psychologie humaine...) ne lui permettent pas d'imaginer à quel point Valmont est retors, cynique et manipulateur – ni donc de se prémunir contre le machiavélisme de sa stratégie.

Voir aussi l'analyse de ce texte en termes de polyphonie dans les « Applications pratiques » de la fin du chapitre « La pragmatique intégrée » (sous B).

l'interprétation des énoncés pour prendre le relais de la sémantique lorsque celle-ci a achevé son rôle et épuisé ses possibilités.

1.1 La linguistique de l'énonciation

Benvéniste (1966) constate qu'il existe dans le discours une série d'éléments par lesquels le locuteur se définit en tant que sujet : p. ex. les pronoms *je* et *tu*, mais aussi les démonstratifs comme *celui-ci*, *celle-là*, etc., ou encore les marqueurs de repérage spatial ou temporel comme *ici*, *maintenant*... Ces termes, appelés **déictiques** ou **indexicaux**, s'organisent de manière cohérente les uns par rapport aux autres dans le discours, mais sont difficilement analysables en dehors de la situation de communication : ils fournissent en effet des informations qui ne peuvent s'interpréter sans la référence au repère « moi-ci-maintenant » du locuteur (autrement dit, les déictiques sont « vides » mais se « remplissent » dès qu'un locuteur les assume dans une situation d'énonciation). Il faut ajouter aux déictiques les éléments du discours dont l'interprétation ne peut se faire qu'en fonction de l'environnement linguistique, à savoir essentiellement les pronoms de la troisième personne auxquels il faut attribuer un référent : lorsque le référent précède le pronom, celui-ci est dit **anaphorique** (c'est le cas le plus fréquent) ; lorsque le référent suit le pronom, celui-ci est dit **cataphorique**. La linguistique de l'énonciation a pour objet l'étude des expressions indexicales, anaphoriques et cataphoriques.

EXEMPLES

Expressions déictiques :

Je ne savais pas que tu habitais ici.

Moi, ie préfère celui-ci, mais Anne a choisi celui-là.

Cette étude doit être terminée dans trois semaines.

C'est maintenant qu'il faut prendre une décision.

Le soleil se couche là-bas, sur le lac.

Expressions anaphoriques et cataphoriques :

J'ai voulu rencontrer le directeur : il n'a pas pu me recevoir (anaphore)

Marianne m'a téléphoné : je dîne avec elle ce soir. (anaphore)

Olivier m'a aidée à ranger le garage. C'est un garçon serviable. (anaphore)

Il est serviable. Olivier. (catanphore)

Le lui ai dit au directeur, ou il devrait me recevoir. (cataphore et anaphore)

REMARQUE

Benveniste analyse la catégorie de la personne en fonction de deux corrélations. La corrélation de personnalité oppose les deux premières personnes, présentes dans la situation de communication (*je* et *tu* sont déictiques), à la troisième, qui en est absente (*il* est anaphorique). La corrélation de subjectivité oppose la première personne, subjective, à la deuxième, non subjective. Benveniste arrive ainsi

à définir, notamment au travers d'exemples comme *je jure/tu jures, j'ordonne/tu ordonnes, je promets/tu promets*..., une énonciation subjective (*je promets*), i.e. un acte jugé comme contraignant dans les conditions sociales où le langage s'exerce, et une énonciation non subjective (*tu promets*). On retrouve là les performatifs explicites d'Austin (cf. *supra* Austin, sous 1.1.3).

Ainsi, il existe des **catégories énonciatives** par lesquelles le sujet parlant se définit **en tant que tel**, et les termes qui y appartiennent ne sont analysables que si l'on prend en compte l'**énonciation**. On le sait, l'**énoncé** est la réalisation d'une phrase dans une situation donnée (c'est l'opposition phrase vs énoncé – cf. *supra* Grice, sous 3.1). Il s'agit donc du produit, du résultat concret d'un acte. L'**énonciation** est en revanche désignée le **processus même qui a pour aboutissement la production d'un énoncé**. Il s'agit donc d'un processus unique, en ce sens que l'énonciation ne peut être reproduite sans que soient modifiées les conditions dans lesquelles elle se réalise, ce qui crée *ipso facto* de nouvelles circonstances d'énonciation (alors qu'un même énoncé peut, lui, être reproduit à plusieurs reprises). La linguistique de l'énonciation souligne l'importance de l'**énonciation** et des phénomènes qui y sont associés.

1.2 La pragmatique intégrée

La pragmatique intégrée constitue un prolongement de la linguistique de l'énonciation car elle aussi s'attache à l'ensemble des faits liés à l'énonciation. Par ailleurs, elle présente des points communs avec la pragmatique cognitive : ainsi, la pragmatique intégrée comme la pragmatique cognitive considèrent le langage non pas dans sa fonction descriptive ou représentative, mais en tant que moyen d'action (cf. *supra* Sperber et Wilson, sous 1 et 2), et toutes deux dépassent l'opposition classique entre sens littéral et sens non littéral enfermés dans deux catégories distinctes et étanches pour inscrire la découverte du sens non littéral dans le prolongement de celle du sens littéral (cf. *supra* Sperber et Wilson, sous 5). De plus, on retrouve chez Ducrot l'opposition phrase vs énoncé formulée par Grice (cf. *supra* Grice, sous 3.1 ; cf. *infra* sous 5.1 et 5.2).

Toutefois, **pragmatique cognitive et pragmatique intégrée diffèrent fondamentalement** sur un point essentiel: la définition qu'elles donnent de l'énonciation. En matière de pragmatique cognitive, l'énonciation est un phénomène général préalable à tout processus interprétatif mis en œuvre par le système central de la pensée; pour la **pragmatique intégrée** par contre, l'énonciation est une **composante fonctionnelle de la langue, une propriété associée au code linguistique et inscrite dans la structure de la langue**. De plus, la pragmatique cognitive accorde un intérêt particulier aux inférences, c'est-à-dire aux processus déductifs et aux schémas interprétatifs (cf. *supra* Sperber et Wilson, sous 3 et 4 notamment). En revanche, la pragmatique intégrée s'intéresse aux **relations argumentatives non déductives et de nature scalaire**, i. e. liées à la gradation (cf. *infra* sous 4).

2 Termes à contenu conceptuel vs termes à contenu procédural

Ducrot constate que certains mots renvoient à des entités du monde, ou aux événements et actions dans lesquels ces entités sont impliquées. Ces mots sont des substantifs (*maison, chien, table, livre, bateau...*), des adjectifs (*blanc, grand, gentil, lourd...*) et des verbes (*chanter, plaire, finir, détruire, rompre...*) : ils sont appelés **termes à contenu conceptuel**.

En revanche, certains autres mots ne désignent pas des objets, des propriétés ou des actions du monde, mais **livrent des instructions, des procédures sur la façon d'utiliser les phrases** dans la communication. Il s'agit essentiellement de pronoms personnels (*je, tu...*), de certains verbes (les performatifs d'Austin : *promettre, remercier...* – cf. *supra* Austin, sous 1.) et des conjonctions, adverbess, etc. (*mais, car, donc, et...* ; *parce que, puisque...* ; *franchement, d'ailleurs, enfin, en effet...*). Ces mots sont des **termes à contenu procédural**.

EXEMPLES

Ton dessert est délicieux mais un peu trop sucré.

Ton dessert est délicieux, mais n'insiste pas.

Tu veux dîner dehors parce que ma cuisine te déplaît ?

Tu veux dîner dehors ? Parce qu'il y a un nouveau restaurant qui s'est ouvert en ville.

Le rôle de *mais* et de *parce que* est d'indiquer à l'interlocuteur qu'il lui faut établir un rapport logique entre les deux parties de l'énoncé ; en l'occurrence, respectivement une restriction et une explication.

L'usage du pronom de la première personne du singulier *je* illustre bien le fonctionnement des termes à contenu procédural. En effet, si *je* avait un contenu conceptuel (i. e. désignait un objet du monde), on devrait pouvoir le remplacer par la périphrase « le locuteur de cet énoncé » chaque fois qu'il apparaît. Or, substituer au pronom *je* le contenu « le locuteur de cet énoncé » dans tous les énoncés où ce pronom apparaît donne, du point de vue de la vérité ou de la fausseté de la proposition² exprimée, des résultats différents de ceux que l'on obtient avec l'énoncé de départ. Cela revient à dire que le contenu du pronom *je* correspond non pas à un concept, mais à une procédure : ce pronom apparaît pour indiquer à l'interlocuteur qu'il lui appartient de rechercher, dans la situation de communication, la personne qui parle.

1. Ces termes à contenu procédural sont parfois appelés *embrayeurs* (Jakobson 1963) ou *shifters* en anglais.
2. L'énoncé exprime une proposition qui représente une pensée du locuteur (cf. *supra* Sperber et Wilson, sous 4.3.2.2).

EXEMPLE

(a) *Je n'existe pas.*

(b) *Le locuteur de cet énoncé n'existe pas.*

Si dans (a) on substitue à *je* « le locuteur de cet énoncé », on obtient (b). Or, ces deux énoncés ne sont pas équivalents du point de vue du sens. En effet, pour que deux énoncés soient sémantiquement équivalents, il faut qu'ils répondent aux mêmes conditions de vérité ou de fausseté, ce qui n'est pas le cas de (a) et (b). L'énoncé (a), si l'on suppose qu'il est prononcé par Justine, exprime la proposition (a') « Justine n'existe pas » ; l'énoncé (b), lui, exprime la proposition (b') « Le locuteur de cet énoncé n'existe pas » : la proposition (b') est nécessairement fausse, elle ne peut jamais être vraie, car si elle l'était, l'énoncé n'aurait pas été prononcé ; la proposition (a') en revanche peut certes être fausse, mais elle n'est pas nécessairement fausse, elle aurait pu être vraie (si les parents de Justine ne s'étaient pas rencontrés, s'ils avaient donné à leur relation une autre tournure, s'ils avaient décidé de ne pas avoir d'enfant, etc.).

Que *je* est un terme à contenu procédural (et non conceptuel) apparaît aussi dans l'analyse du discours rapporté.

EXEMPLE

Serge : – *Luc m'a dit : « Je trouve Paul idiot ».*

Si l'on remplace dans cet énoncé le pronom de la première personne par « le locuteur de cet énoncé », on obtient :

Luc a dit au locuteur de cet énoncé : « Le locuteur de cet énoncé trouve Paul idiot ».

Comment dès lors distinguer Serge de Luc, à qui pourtant l'énoncé de départ réfère successivement ?

Il est donc manifeste que *je* a bien un contenu procédural, et non un contenu conceptuel – ce qui n'empêche pas que *je* renvoie à un objet du monde (comme les pronoms personnels et démonstratifs en général, et comme les adverbess de lieu et de temps).

REMARQUE

Une analyse similaire à celle du fonctionnement du pronom *je* s'applique bien entendu à *tu* (« le destinataire de cet énoncé ») – ce qui est particulièrement évident dans certains cas de discours rapporté :

Tu m'as bien dit : « Je pense que tu m'as menti » ?

* *Le destinataire de cet énoncé a-t-il dit au locuteur de cet énoncé : « Le locuteur de cet énoncé pense que le destinataire de cet énoncé a menti au locuteur de cet énoncé » ?*

Tu as réussi ton examen de linguistique?

Présumé: « Tu as passé un examen de linguistique ».

- Tu as réussi ton examen de linguistique ?

— Je n'ai pas passé d'examen de linguistique.

Dans ce dernier cas, la communication échoue parce que le mécanisme de la présupposition n'a pas fonctionné: le premier locuteur a tablé sur un pré-supposé faux.

3.2 Le sous-entendu

La présupposition n'est pas seule à communiquer une information non explicite : certains énoncés véhiculent également des **contenus sous-entendus**. Il arrive en effet que le locuteur estime peu délicat d'exprimer explicitement une opinion, et qu'il recoure en ce cas à un énoncé proche de l'énoncé explicite, mais qu'il juge plus acceptable : un **énoncé non littéral** (cf. *infra* sous 5.2.2). Cette intention du locuteur doit évidemment être récupérée par l'interlocuteur : le sous-entendu résulte donc d'une **réflexion menée par l'interlocuteur sur les circonstances de l'énonciation**.

EXAMPLE

Félix ne déteste pas les honneurs.

Sous-entendu : « Félix aime (beaucoup) les honneurs ».

REMARKS

1 En dehors du fait de véhiculer une information implicite, **présupposé** et **sous-entendu** présentent un point commun : **leur contenu n'est pas affecté par la vérité ou la fausseté de l'énoncé**. Un énoncé faux ou partiellement faux peut donc communiquer un contenu **présupposé** et/ou **sous-entendu** :

Tino Rossi était anelais.

Présumé: «Tino Rossi a existé».

Tino Rossi était anelais et ne détestait pas les honneurs.

Présumons: «Tino Rossi a existé».

Sous-entendu : « Tino Rossi aimait (beaucoup) les hommes », a.

2 En pragmatique intégrée, le passage au discours non littéral correspond donc au recours au sous-entendu ; en termes de pragmatique cognitive, on dirait que pour exprimer la pensée « Félix aime (beaucoup) les honneurs », le locuteur a le choix entre l'énoncé littéral « Félix aime (beaucoup) les honneurs » et un **énoncé non littéral** comme *Félix ne déteste pas les honneurs* (i. e. un énoncé qui présente certaines implications contextuelles communes avec sa pensée – cf. *supra* Sperber et Wilson, sous 5).

3.3 Distinction entre présumé et sous-entendu

Même s'ils communiquent tous deux une information implicite, **présupposé** et **sous-entendu** se distinguent l'un de l'autre. Quatre critères le montrent : leur relation avec le code et avec le contexte (3.3.1), leur comportement syntaxique (3.3.2), le rapport du sens implicite (présupposé ou sous-entendu) au sens explicite (ou contenu posé) (3.3.3), et les rôles respectifs du locuteur et de l'interlocuteur par rapport au sens implicite (3.3.4).

3.3.1 Relation avec le code et avec le contexte

Le mécanisme de la **présupposition** est inscrit dans la **structure même du code de la langue** et est par conséquent **indépendant du contexte** et des **constances de l'énonciation**. La production d'un sous-entendu en revanche **dépend directement du contexte**, et est donc **liée à l'énonciation** : l'intonation, la gestuelle, la mimique du locuteur, ainsi que d'autres données relevant de la situation de communication peuvent la déclencher, et les facultés de déduction de l'interlocuteur sont mobilisées pour l'interprétation de l'énoncé.

EXAMPLES

Martin est parvenu à te convaincre.

Cet énoncé a pour pré-supposé « Martin a essayé de te convaincre », et ce quelle que soit la personne prénommée Martin, quel que soit son comportement réel, et quelle que soit la situation de communication.

Félix ne déteste pas les honneurs.

Cet énoncé peut certes avoir pour sous-entendu « Félix aime (beaucoup) les hommes », mais aussi « Félix hat farouchement les hommes » (*Félix ne déteste pas les hommes, il les hait farouchement*). Ce sont ses connaissances encyclopédiques (notamment celles relatives à Félix), sa connaissance du locuteur et de la situation de communication, etc. qui guideront l'interlocuteur vers l'interprétation qu'il estime adéquate.

3.3.2 Comportement syntaxique

Pré-supposé et sous-entendu réagissent différemment lorsqu'ils sont soumis aux transformations négative et interrogative, et à l'enchaînement de subordination.

4. Naturellement, il se peut aussi que l'énoncé ne véhicule aucun sous-entendu et se limite à communiquer son contenu rosé : « Félix n'a rien contre les honneurs ».

3.3.2.1 Le **présupposé** a pour caractéristique de **subsister** lorsque l'énoncé est soumis aux **transformations négative et interrogative**. Le **sous-entendu** en revanche **ne résiste ni à la négation, ni à la mise en question**.

EXEMPLES

- Martin est parvenu à te convaincre.*
Martin n'est pas parvenu à te convaincre.
Martin est-il parvenu à te convaincre ?
 Ces trois énoncés ont pour présupposé « Martin a essayé de te convaincre ».
- Félix ne déteste pas les honneurs.*
Félix déteste les honneurs.
Félix déteste-t-il les honneurs ?
 Les deux derniers énoncés ne véhiculent plus l'information sous-entendue « Félix aime (beaucoup) les honneurs » contenue dans le premier (à noter par contre que le présupposé « Félix existe » lié à cet énoncé de départ résiste, lui, à la négation et à l'interrogation).

3.3.2.2 La subordination s'exerce sur le contenu posé de l'énoncé : le **présupposé**, lui, **reste en dehors de la subordination**. Par contre, le **sous-entendu** **résiste parfaitement à l'enchaînement de subordination**, et la subordination porte d'ailleurs régulièrement sur le contenu sous-entendu. La preuve en est que, lorsqu'une construction subordonnée se greffe sur l'énoncé de départ, il est impossible de paraphraser ce nouvel énoncé en y substituant le contenu présupposé au contenu posé, mais tout à fait possible de le paraphraser en y remplaçant le contenu posé par le contenu sous-entendu.

EXEMPLES

- Martin est parvenu à te convaincre parce qu'il s'est montré aimable.*
 Cet énoncé ne peut se paraphraser par
Martin a essayé de te convaincre parce qu'il s'est montré aimable.
Félix ne déteste pas les honneurs puisqu'il a accepté les palmes académiques.
 Cet énoncé en revanche peut fort bien être paraphrasé par
Félix aime (beaucoup) les honneurs puisqu'il a accepté les palmes académiques.

3.3.3 Rapport au sens explicite

Le **présupposé** appartient au **sens explicite** ou **contenu posé de l'énoncé** : si l'expression qui véhicule le présupposé est remplacée par une expression synonyme (i. e. qui ne modifie pas les conditions de vérité de l'énoncé), le présupposé disparaît. En revanche, le **sous-entendu** **est toujours exclu du sens explicite de l'énoncé** : il résiste très bien à la paraphrase de l'énoncé de départ.

EXEMPLES

- Martin est parvenu à te convaincre.*
 → *Martin a obtenu ton accord.*
 Le second énoncé n'a plus pour présupposé « Martin a essayé de te convaincre ».
- Félix ne déteste pas les honneurs.*
 → *Félix n'a rien contre les honneurs.*
 Le second énoncé peut parfaitement conserver le sens sous-entendu « Félix aime (beaucoup) les honneurs ».

L'appartenance du présupposé au sens explicite de l'énoncé explique pourquoi prétendre en même temps affirmer le contenu posé d'un énoncé et nier son contenu présupposé mène obligatoirement à une contradiction inacceptable sur le plan de la logique (cf. *supra* sous 3.1), et aussi pourquoi **la contestation du présupposé par l'interlocuteur empêche généralement le locuteur de contre-argumenter efficacement**. En revanche, le contenu sous-entendu peut fort bien, lui, être nié, ou entrer en contradiction avec le contenu posé. De plus, **il est toujours loisible au locuteur de se retrancher derrière le sens explicite de l'énoncé et de laisser à l'interlocuteur la responsabilité du repérage et de l'interprétation d'un sous-entendu** – c'est du reste tout l'intérêt d'un énoncé à contenu sous-entendu que de permettre au locuteur de se ménager l'échappatoire d'un contre-argument recevable.

EXEMPLES

- * *Félix est un forceur mais Félix n'existe pas.*
 – *Martin est parvenu à te convaincre.*
 – *Voyons, Martin n'a jamais essayé de me convaincre !*
 Confronté à cette réplique qui réfute le présupposé « Martin a essayé de te convaincre », il est difficile, voire impossible pour le locuteur de nier qu'il a commis une erreur en affirmant « Martin est parvenu à te convaincre ».

Saint-Just était la modération même.

Cet énoncé peut véhiculer le contenu sous-entendu « Saint-Just était violent et fanatique », lequel contredit son contenu posé.

- *Félix ne déteste pas les honneurs.*
 – *Voyons, Félix n'est pas vaniteux !*
 Si le second locuteur accuse ainsi le premier de médisance, celui-ci peut parfaitement rétorquer :
 – *Mais je n'ai jamais dit ça, j'ai simplement dit que Félix ne déteste pas les honneurs.*

